

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

<i>Élus</i>	<i>Horaires</i>	<i>Remarques</i>
	ARRIVÉES	
KICHENIN Virgile	à 10 h 05	au Rapport n° 11/8-01
NAILLET Philippe	à 10 h 26	au Rapport n° 11/8-01
	DÉPARTS	
ASSABY Maximilien	à 10 h 05	au Rapport n° 11/8-01 <i>(procurator à ORPHÉ Monique)</i>
CHÉFIARE Claudine	à 10 h 34	au Rapport n° 11/8-03 <i>(procurator à LOCATE Raziah)</i>
ALBANY Christian	à 10 h 50	au Rapport n° 11/8-14
TROTET Maryse	à 11 h 01	au Rapport n° 11/8-20
LAURET Edmond	à 11 h 02	au Rapport n° 11/8-20 <i>(procurator à PESTEL René Louis)</i>
VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini	à 11 h 22	au Rapport n° 11/8-22
LOCATE Raziah	à 11 h 27	au Rapport n° 11/8-23

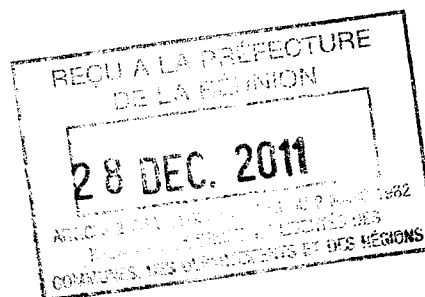
Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de Ville de Saint-Denis le
 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 46 sur 55.

26 DEC. 2011

LE MAIRE



Silbert ANNÉ PIRE



OBJET EAU POTABLE

POSE DE REDUCTEURS DE PRESSION SUR LE RESEAU

**AVENANTS DE TRANSFERT DES MARCHES DE TRAVAUX DES LOTS 1 ET 2
DE LA SOCIETE HYDROTECH RESEAU A HYDROTECH SAS**

Par Délibération du 24 avril 2010, vous avez approuvé le projet de pose de réducteurs de pression sur le réseau d'eau potable et m'avez autorisé à passer cinq marchés avec l'entreprise HYDROTECH RESEAU, retenue par la Commission d'Appel d'Offres du 22 juillet 2010.

Cette dernière informe la Ville de son absorption, le 30 avril 2011, par la société HYDROTECH SAS. Par conséquent, il convient de passer un avenant de transfert, pour les lots 1 et 2, toujours en cours d'exécution, à la société HYDROTECH SAS.

Je vous demande, en conséquence :

- de m'autoriser à signer les avenants de transfert pour les lots n°1 et 2 du marché de Pose de réducteur de pression sur le réseau d'eau potable, annexés au présent rapport ;
- de m'autoriser à signer tous les actes afférents à cette opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

25 DEC 2011

OBJET EAU POTABLE

POSE DE REDUCTEURS DE PRESSION SUR LE RESEAU

**AVENANTS DE TRANSFERT DES MARCHES DE TRAVAUX DES LOTS 1 ET 2
DE LA SOCIETE HYDROTECH RESEAU A HYDROTECH SAS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Délibération n° 10/2-05 du Conseil Municipal en séance du 24 avril 2010 ;

Sur le RAPPORT N° 11/8-19 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérald, 3ème Adjoint, présenté au nom de la Commission
Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Autorise le Maire à signer les avenants de transfert à la société HYDROTECH SAS, des marchés passés avec l'entreprise HYDROTECH RESEAU concernant les lots 1 et 2 du marché de pose de réducteurs de pression sur le réseau d'eau potable.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à signer tous les actes y afférents.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 26 DEC. 2011





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 01

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE SAINT-DENIS

Direction de l'eau
Hôtel de Ville
1 rue Pasteur
97400 Saint-Denis

B - Identification du titulaire du marché public

- Titulaire du marché **HYDROTECH SAS**
- Représenté par **Eric BIGUET**
- Coordonnées **rue Antanifotsy Ravine à Marquet - 97 419 LA POSSESSION**

C - Objet du marché public

- Objet du marché public **POSE DE REDUCTEURS DE PRESSION
SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE DE LA VILLE - lot 1**
- Marché n° **M11140**
- Date de notification du marché public **10 août 2010**
- Montant initial du marché public

MONTANT HT	TAUX DE LA TVA	MONTANT TTC
216 630,00	8,5 %	235 043.55

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant

Le marché a été conclu initialement avec la société HYDROTECH Réseaux.

Par assemblée générale en date du 29 avril 2011, il a été décidé et acté la fusion absorption de HYDROTECH RESEAUX par HYDROTECH SAS.

La nouvelle entité HYDROTECH SAS récupère l'ensemble des droits et obligations de HYDROTECH Réseaux.

Le présent marché est transféré à HYDROTECH SAS. Le présent avenant a pour but de prendre en considération de changement de titulaire

Les clauses du présent marché demeurent inchangées et s'appliquent dans son intégralité à HYDROTECH SAS, qui en accepte les conditions.

■ Incidence sur le délai de l'avenant

L'avenant a une incidence sur le délai du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

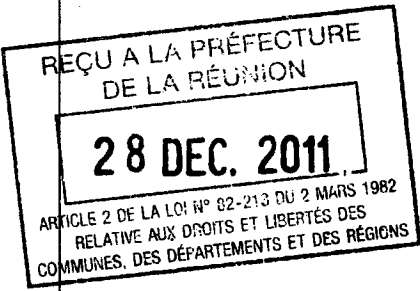
■ Incidence financière de l'avenant

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
		

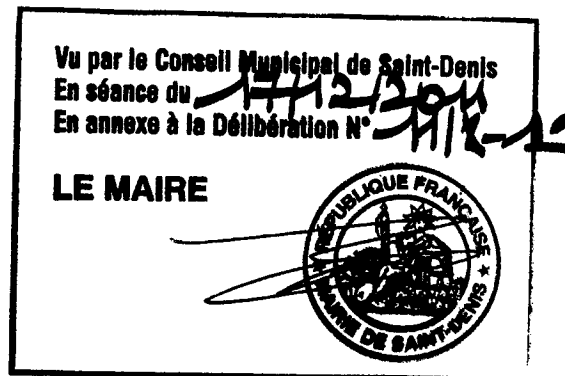
(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A

le

Signature du pouvoir adjudicateur





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 01

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE SAINT-DENIS

Direction de l'eau
Hôtel de Ville
1 rue Pasteur
97400 Saint-Denis

B - Identification du titulaire du marché public

- Titulaire du marché **HYDROTECH SAS**
- Représenté par **Eric BIGUET**
- Coordonnées **rue Antanifotsy Ravine à Marquet - 97 419 LA POSSESSION**

C - Objet du marché public

- Objet du marché public **POSE DE REDUCTEURS DE PRESSION
SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE DE LA VILLE - lot 2**
- Marché n° **M11140**
- Date de notification du marché public **10 août 2010**
- Montant initial du marché public

MONTANT HT	TAUX DE LA TVA	MONTANT TTC
185 355,00	8,5 %	201 110,18

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant

Le marché a été conclu initialement avec la société HYDROTECH Réseaux.
Par assemblée générale en date du 29 avril 2011, il a été décidé et acté la fusion absorption de HYDROTECH RESEAUX par HYDROTECH SAS.
La nouvelle entité HYDROTECH SAS récupère l'ensemble des droits et obligations de HYDROTECH Réseaux.
Le présent marché est transféré à HYDROTECH SAS. Le présent avenant a pour but de prendre en considération de changement de titulaire

Les clauses du présent marché demeurent inchangées et s'appliquent dans son intégralité à HYDROTECH SAS, qui en acceptent les conditions.

■ Incidence sur le délai de l'avenant

L'avenant a une incidence sur le délai du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

■ Incidence financière de l'avenant

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
	<div data-bbox="906 911 1298 1154" style="border: 1px dashed black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>REÇU A LA PRÉFECTURE DE LA RÉUNION</p> <p>28 DEC. 2011</p> <p><small>ARTICLES 2 DE LA LOI N° 60-41 DU 3 MARS 1982 RELATIVE AUX INTRONS ET LIÈGES DES COMMUNES, DES DÉPARTMENTS ET DES RÉGIONS</small></p> </div>	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A

le

Signature du pouvoir adjudicateur

